

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 MARS 2017

Présents : Marc Bourdon - Loïc Bourjat - Laëtitia Bourjat -
Françoise Deschamps - Michel Duclos - Denis Mandon

Absents excusés : Simon Rosant (pouvoir à Laëtitia Bourjat) -
Romain Serpenet (pouvoir à Denis Mandon)

Absents : Hervé Besson - Delphine Gonnard - Nicolas Carpentier

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 18H30 à 20H30

1. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2016

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 112 438.22 €
- Recettes : 256 319.26 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 54 314.47 €
- Recettes : 110 492.14 €

L'affectation de résultat sera la suivante :

- Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté 143 881.04 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2016 sont approuvés à l'unanimité des voix.

2. Subvention au Associations pour l'année 2017

- ACCA de Vaudevant : 100 €
- Association des Anciens Combattants : 250 €
- ADMR : 300 €
- Bibliothèque Pour Tous : 150 €
- Comité des Fêtes de Vaudevant : 300 € + 850 € si le
tir du feu d'artifice a lieu

3. Préparation du Budget Primitif 2017

Les dotations ainsi que les bases pour le calcul des taxes locales n'étant pas encore connues, le vote du Budget Primitif est reporté à une date ultérieure.

Le budget primitif provisoire est tout de même présenté et discuté avec l'ensemble des membres du conseil, et plus précisément sur les opérations d'investissement à prévoir.

4. Mise à jour des commissions communales

Suite au changement de Maire, les commissions sont réaménagées comme suit :

- Coordination générale : Laëtitia Bourjat (responsable), Denis Mandon, Marc Bourdon, Romain Serpenet et Nicolas Carpentier.
- Bâtiments et terrains communaux : Laëtitia Bourjat (responsable), Loïc Bourjat, Michel Duclos, Delphine Gonnard-Morfin, Denis Mandon et Simon Rosant.
- Travaux d'aménagement : Denis Mandon (responsable), Romain Serpenet, Hervé Besson, Nicolas Carpentier, Françoise Deschamps, Marc Bourdon, Delphine Gonnard-Morfin.
- Voirie communale, cimetière et travaux courants : Marc Bourdon (responsable), Laëtitia Bourjat, Denis Mandon, Romain Serpenet, Hervé Besson, Loïc Bourjat, Michel Duclos.
- Assainissement et eau potable : Romain Serpenet (responsable), Denis Mandon, Hervé Besson, Nicolas Carpentier, Françoise Deschamps, Marc Bourdon, Delphine Gonnard-Morfin.
- Information, animation : Laëtitia Bourjat (responsable), Nicolas Carpentier, Françoise Deschamps, Simon Rosant.
- Écoles, petite enfance : Romain Serpenet (responsable), Nicolas Carpentier, Simon Rosant.

Représentation dans les organismes extérieurs :

- Communauté d'agglomération : Laëtitia Bourjat (titulaire) et Denis Mandon (suppléant)
- Syndicat des eaux Cance Doux : Denis Mandon (titulaire) et Marc Bourdon (suppléant)
- Inforoutes : Delphine Gonnard-Morfin
- Ardèche musique et danse : Laëtitia Bourjat, Delphine Gonnard-Morfin et Simon Rosant
- Syndicat électricité Doux Ormèze : Marc Bourdon et Michel Duclos

Commission d'appel d'offres :

- Titulaires : Laëtitia Bourjat, Denis Mandon et Romain Serpenet
- Suppléants : Nicolas Carpentier, Loïc Bourjat et Simon Rosant

5. Délégations

- Les adjoints au maire ont délégation de l'état civil.
- Le conseil municipal donne délégation à Madame le Maire pour signer tous contrats, marché... à hauteur de 5000 €

6. Programme voirie 2017

- Suite à la reconduction du marché de voirie à l'entreprise EVTP, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le bon de comande pour les travaux de voirie 2017. Le Conseil Municipal autorise également Madame le Maire à signer la convention de soutien et d'assistance technique relative à la voirie communale avec Arche Agglo dans les conditions énoncées.
- Le débroussaillage des routes sera confié à l'entreprise Astier.
- Le curage des fossés sera assuré par l'entreprise Bourjat Martial.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 13 avril à 18h30.